



AUTO ECOLE CARNOT

Technique Sécurité Convivialité

N°d'agrément Préfectoral E 05059 18820

87 Boulevard Carnot 59800 Lille
Tél. 03 20 55 63 60 ou 09 53 19 70 21
e-mails: aecarnot.lille@gmail.com
autoecolecarnot-contact@hotmail.fr
Site d'internet :
www.autoecolecarnot.net

Nous vous proposons la formation au Permis de conduire de catégorie (B) avec :

la formation traditionnelle ou
la formation Conduite Supervisée (CS) ou
la formation de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite(AAC).

Pour la formation traditionnelle :

Le « Package 1 » qui est à ajouter au « Package 2 » ou au « Package 3 » ou « Package 4 », selon votre choix lors de l'inscription ou après l'heure d'évaluation de départ.

Pour la formation de la Conduite Supervisée(CS) :

à partir de 18 ans, peut être effectuée, soit, avant de se présenter à l'examen de conduite, soit, suite après un échec à l'épreuve pratique.

Le Rendez-vous Préalable de 2 heures avec la présence de l'accompagnateur est obligatoire, avant la délivrance de l'Attestation à cette formation ; Ainsi que le Rendez-vous Pédagogique de 3 heures (1 heure en voiture et 2 heures en salle pour les thèmes de la sécurité routière) avant de se présenter à l'examen de conduite.

Des frais supplémentaires sont à additionner en plus aux « Packages » choisis pour cette filière.

Pour la formation de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite(AAC) :

à partir de 15 ans, le Rendez-vous Préalable de 2 heures avec la présence de l'accompagnateur est obligatoire avant la délivrance de l'Attestation à cette formation ; Ainsi que les 2 Rendez-vous Pédagogiques de 3 heures chacun qui sont à prévoir au de 4 à 6 mois pour le 1^{er} et au bout de 12 mois pour le 2^{ème}.

Des frais supplémentaires sont à additionner en plus aux « Packages » choisis pour cette filière.

Depuis le 13 Juin 2016, l'examen de Code se déroule désormais avec les opérateurs agréés par l'Etat, soit avec la Poste, les centres Contrôles Techniques...

Le candidat doit s'inscrire au centre choisi et doit s'acquitter au préalable la somme de 30€ fixée par l'Etat pour se présenter ou se représenter à cette Epreuve Théorique Générale(ETG) .

La représentation à l'examen pratique est gratuite, selon les places accordées disponibles, toutefois, les frais d'accompagnement du moniteur et la mise à disposition du véhicule auto-école sont facturés à 43€.

Les différents « Packages » proposés sont :

Le « Package 1 » à 130€ comprenant :

- . frais d'inscription et gestion administrative
- . fournitures pédagogiques : livret d'apprentissage, livre de Code, feuilles tests de Code
- . formation du Code en salle, supports DVD, aux horaires d'ouverture de bureau : cours et tests
- . 1 abonnement aux cours et tests de Code en ligne Easyweb validité 6 mois
- . 1 présentation à l'épreuve pratique : gratuit

A ajouter au « Package 1 » la formation de la conduite

Soit le « Package 2 » à 810€ comprenant :

- . 1 heure d'évaluation de départ
- . 20 heures de conduite (le minimum obligatoire)

Soit le « Package 3 » à 1005€ comprenant :

- . 1 heure d'évaluation de départ
- . 25 heures de conduite

Soit le « Package 4 » à 1200€ comprenant :

- . 1 heure d'évaluation de départ
- . 30 heures de conduite

Les tarifs pour les rendez-vous pédagogiques obligatoires :

- . le Rendez-vous Préalable de 2 heures = 86€ (2h x 43€)
- . le Rendez-vous Pédagogiques de 3 heures = 129€ (3h x 43€)

Les tarifs des prestations supplémentaires :

- . 1 abonnement aux cours et tests de Code en ligne Easyweb : 35€ validé 6 mois
- . 1 heure de leçon de conduite ou d'évaluation de départ : 43€
- . La représentation à l'examen pratique est gratuite, selon les places accordées disponibles, toutefois, les frais d'accompagnement du moniteur et la mise à disposition du véhicule auto-école sont facturés à 43€.

Facilités de paiements sans intérêts par Carte Bleue, par Chèque bancaire ou en Espèces :

- . Le 1^{er} versement de 130€ à l'inscription puis un paiement toutes les 5 heures de leçons de conduite lors de la planification des rendez-vous au bureau.

Pièces à fournir lors de l'inscription au bureau :

- . 4 e-photos d'identité officielles agréées par « ANTS »
(en couleurs ou en noir et blanc)
- . les photocopies :
 - **Une pièce d'identité en cours de validité** : votre carte d'identité nationale, votre passeport, votre carte de résident, votre carte de séjour.
 - **Un justificatif de domicile** : un avis d'imposition, ou une quittance de loyer non-manuscrite, ou une facture de moins de 6 mois (si vous avez une adresse personnelle). Si vous êtes hébergé, alors il faudra fournir une attestation sur l'honneur certifiant l'hébergement datée, signée et un justificatif de domicile de l'hébergeant.
 - L'Attestation de recensement*
 - Le Certificat Individuel de Participation à l'Appel de la Participation à la Défense*
 - L'ASSR2 (pour les jeunes hommes ou femmes nés après le 31/12/1987)
 - 1 enveloppe pré-timbrée « lettre de suivi » 50gr format A5
 - 6 timbres au tarif en vigueur

(*) pour les jeunes hommes nés après le 31/12/78 et pour les jeunes femmes nées après le 21/12/82.

Ce document est disponible sur simple demande au bureau.

Tarifs valables à partir du 1^{er} Janvier 2022 jusqu'au 31 Décembre 2022.